



■ Un tiers de la sole maïsicole française

Un hectare sur trois du maïs grain français est cultivé dans la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en 2010, soit 510 000 ha. Cette culture occupe une place importante dans l'assolement des cultivateurs avec 28 % de leur surface agricole utilisée. Elle figure en tête des céréales, juste devant le blé tendre (503 000 ha).

Pour sécuriser la production, un tiers des producteurs a recours à l'irrigation et arrose ainsi la moitié de la sole de maïs grain. Cette pratique est plus marquée en Lot-et-Garonne, avec 75 % des surfaces qui sont irriguées.

Plus de 28 000 producteurs

En 2010, plus de 28 000 agriculteurs ont produit du maïs grain, soit 34 % des exploitations de la région. Avec 129 000 ha, le département des Landes concentre un quart de la surface totale de la région et se positionne ainsi en tête régionale. La moitié de la surface est cultivée par les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (73 % en Vienne) et 22 % par des exploitations de polyculture-élevage.

Recul de 11 % des surfaces entre 2000 et 2010

En 10 ans, les surfaces en maïs ont perdu 62 900 ha dont 20 700 ha

en Lot-et-Garonne et 14 150 ha en Charente-Maritime. La baisse en surface irriguée est très marquée, le recul est de 55 300 ha. Ce repli des surfaces en maïs s'observe aussi au niveau national.

535 600 ha en 2013

En 2013, les surfaces en maïs grain (y compris semences) s'établissent à 535 580 ha, soit 30 % des surfaces nationales, un peu plus qu'en 2010. Les producteurs ont récolté 4 millions de tonnes avec un rendement de 77 q/ha en moyenne contre 84 q/ha au niveau national. Le rendement le plus élevé est atteint en Charente-Maritime (88 q/ha) en 2013. Les surfaces irriguées couvrent 251 100 ha, leur part a donc diminué de 3 points par rapport à 2010. Le rendement s'établit à 96 q/ha, soit un léger différentiel de 3 q/ha par rapport aux résultats France entière (99 q/ha).

CHAMP & MÉTHODE :

La dénomination « maïs grain et semences » correspond au maïs récolté en grain ou en épi, conservé le plus souvent en sec, ou le cas échéant par voie humide. Le maïs doux et le maïs fourrage n'entrent pas dans cette catégorie. Le nombre d'exploitations et les surfaces (en hectares) sont ceux connus aux RA 2000 et 2010. Les rendements (en quintaux par hectare) sont issus de la statistique agricole annuelle 2013.

Unités : nombre, ha, q/ha, %

	Nb exploitations en cultivant en 2010	Part dans l'ensemble des exploitations en 2010	Surface de culture	Part de la surface, dans la SAU des exploitations en cultivant	Évolution des surfaces	Rendement
Charente	2 564	40	44 398	21	-7	80
Charente-Maritime	3 086	42	55 243	20	-20	88
Corrèze	608	12	2 325	7	8	68
Creuse	129	3	968	6	24	63
Dordogne	3 097	36	33 398	21	-13	70
Gironde	955	10	32 999	45	-10	83
Landes	4 473	77	128 896	65	-5	78
Lot-et-Garonne	2 882	40	46 326	26	-31	86
Pyrénées-Atlantiques	6 367	53	94 859	43	-3	72
Deux-Sèvres	1 641	25	25 448	14	-10	79
Vienne	1 801	35	41 340	17	-11	80
Haute-Vienne	451	9	3 683	8	57	64
Région	28 054	34	509 881	28	-11	79
France métropolitaine	99 760	20	1 615 632	19	-8	84
Part de la région dans la France	28	-	32	-	-	-

S : secret statistique

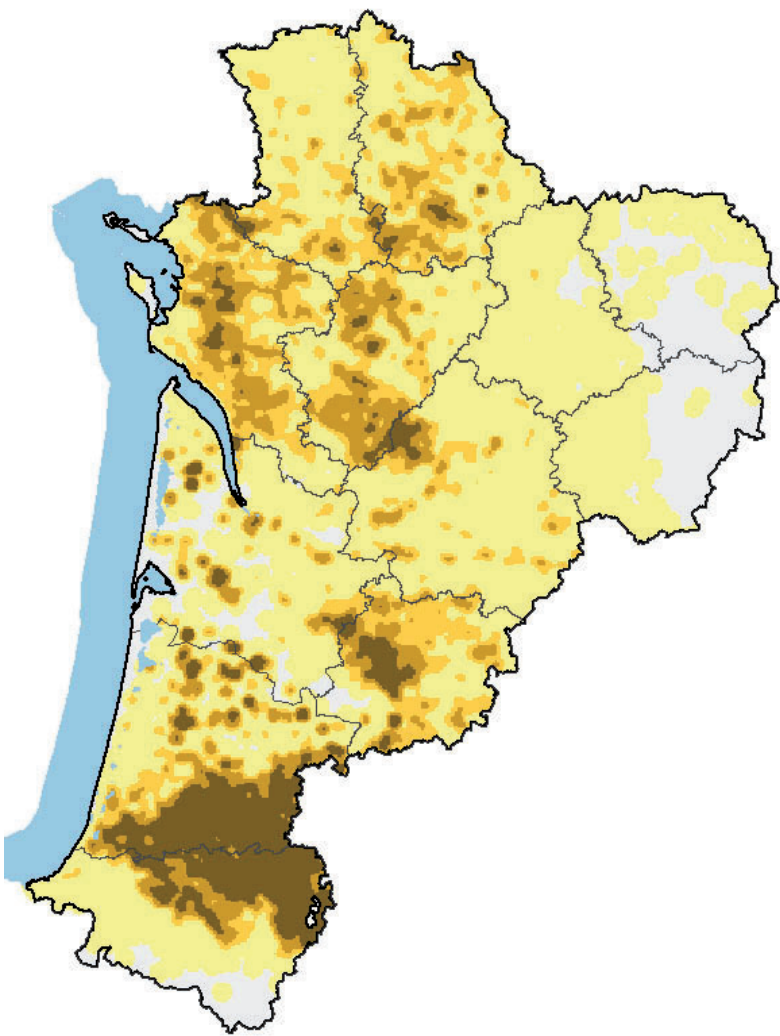
Sources : Agreste - RA 2000 et 2010, Statistique agricole annuelle 2013



Répartition de la culture
maïs grain en 2010

Surface en maïs (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins de 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de la culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010

■ Le blé tendre : 40 % des céréales de la région

En 2010, le blé tendre recouvre dans la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes presque 40 % de la sole céréalière soit 503 260 ha. Cette surface représente 10 % du total national. C'est la deuxième spécialisation céréalière de la région juste après le maïs grain. La culture occupe en moyenne 22 % de la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations en ayant. Cette moyenne masque des différences importantes entre les départements. En effet, le blé tendre occupe moins de 10 % de l'assolement pour 5 départements mais plus de 30 % dans la Vienne. Avec 132 700 ha, ce département concentre plus du quart des superficies (26 %) de la région.

Plus de 26 600 producteurs

En 2010, 26 600 exploitations, soit une sur trois pour ALPC, ont mis en place cette culture. Plus de la moitié des surfaces (55 %) est cultivée par des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (72 % en Vienne) et 20 % par des exploitations de polyculture-élevage. La superficie moyenne en blé tendre de ces exploitations est très variable d'un département à l'autre avec une fourchette allant de 3 ha (Corrèze) à 35 ha (Vienne).

Augmentation de 9 % des surfaces entre 2000 et 2010

En 10 ans, les surfaces en blé tendre ont gagné 42 900 ha principalement dans la Vienne et les Deux-Sèvres. En Charente-Maritime où la vocation

céréalière est marquée, les surfaces ont cependant reculé de près de 2 500 ha. Au niveau national, la surface de la culture est restée stable.

Le nombre de producteurs a baissé au même rythme qu'au niveau national, soit - 24 %. La surface moyenne a progressé de 6 ha en 10 ans comme au niveau national.

526 280 ha en 2013 pour 3,4 millions de tonnes

En 2013, les surfaces en blé tendre s'établissent à 526 280 ha, et représentent toujours un peu plus de 10 % des surfaces nationales. Les producteurs ont récolté 3,4 millions de tonnes avec un rendement de 64 q/ha en moyenne contre 74 q/ha au niveau national. Le rendement le plus élevé est atteint en Charente-Maritime (70 q/ha).

Le port de La Pallice (La Rochelle) est le premier port exportateur des céréales de la région. Le blé tendre reste la céréale la plus exportée avec un volume de 2,4 millions de tonnes en 2013-2014.

CHAMP & MÉTHODE :

La dénomination « blé tendre » correspond au blé récolté pour faire la farine panifiable utilisée pour le pain. Il est également destiné à l'alimentation animale. Les variétés de printemps et l'épeautre sont comptabilisés dans ce poste. Le nombre d'exploitations et les surfaces (en hectares) sont ceux connus aux RA 2000 et 2010. Les rendements (en quintaux par hectare) sont issus de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

	Nb exploitations en cultivant en 2010	Part dans l'ensemble des exploitations en 2010	Surface de culture	Part de la surface, dans la SAU des exploitations en cultivant	Évolution des surfaces	Rendement
Charente	3 374	52	61 874	23	0	64
Charente-Maritime	4 302	58	87 757	25	-3	70
Corrèze	715	14	2 355	5	5	50
Creuse	1 461	32	9 957	6	-9	52
Dordogne	2 292	26	24 171	16	-1	55
Gironde	460	5	5 259	16	15	56
Landes	445	8	2 087	8	221	50
Lot-et-Garonne	3 640	51	59 182	27	18	60
Pyrénées-Atlantiques	859	7	3 602	9	78	50
Deux-Sèvres	3 887	60	104 145	27	17	67
Vienne	3 776	73	132 708	31	15	64
Haute-Vienne	1 402	29	10 158	7	9	50
Région	26 613	32	503 255	22	9	64
France métropolitaine	200 319	41	4 896 895	26	9	74
Part de la région dans la France	13	-	10	-	-	-

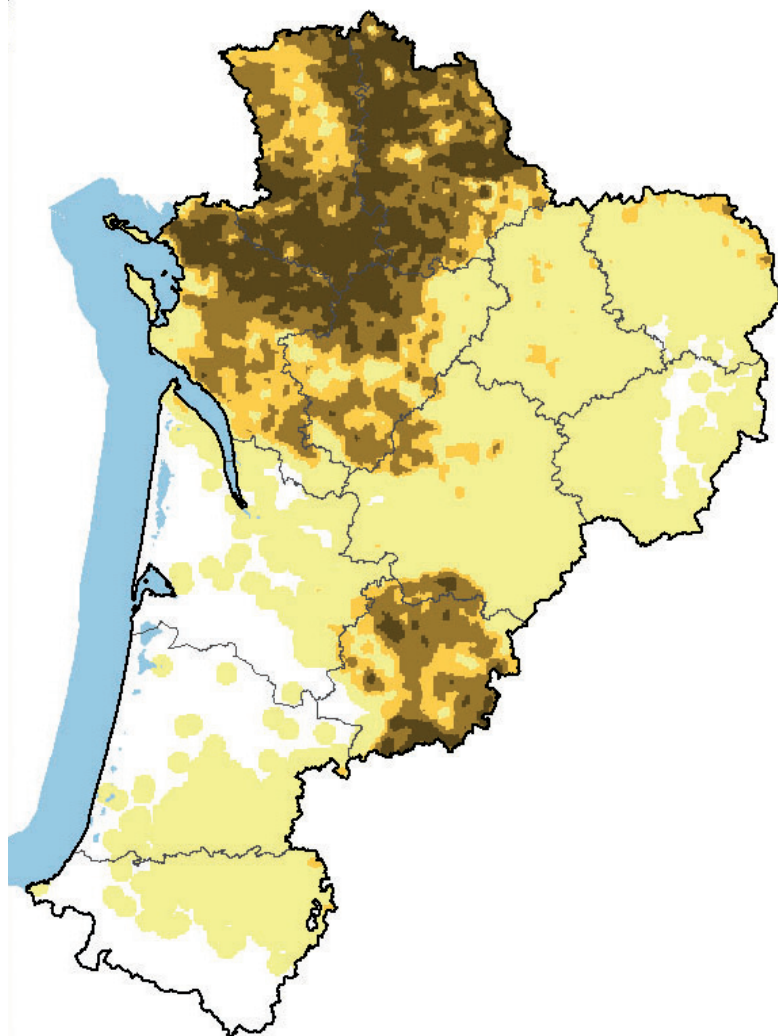
Unités : nombre, ha, q/ha, %

Sources: Agreste - RA 2000 et 2010, Statistique agricole annuelle 2013

Répartition de la culture de blé tendre en 2010

Surface en blé tendre (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins de 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de la culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010

■ Prédominance des orges dans les «autres céréales»

L'ensemble des «autres céréales» dans la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes recouvre presque 273 000 hectares, en 2010, soit 21 % de la sole totale céréalière, plaçant la région au 4^{ème} rang avec 10 % des surfaces nationales, les «autres céréales» sont composées principalement d'orges (43 % des surfaces de ce poste), de triticales (25 %) et de blé dur (22 %). Ces cultures ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire. En effet, 64 % du triticales sont regroupés dans la Vienne, Haute-Vienne, Dordogne et Corrèze. De même, 75 % des orges de printemps ou d'hiver sont implantés en Charente-Maritime, Creuse, Charente et Corrèze. Enfin 46 % des surfaces en blé dur sont concentrées en Charente-Maritime.

Plus de 26 600 producteurs

En 2010, une exploitation de la région sur trois, soit 26 200, a mis en place une ou plusieurs «autres céréales», comme pour le blé tendre. Cependant la superficie moyenne consacrée à ces cultures s'élève à 10 hectares environ contre 19 hectares en blé tendre. Près de 40 % des surfaces sont cultivées par des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (65 % en Vienne) et 20 % par des exploitations de polyculture-élevage.

Augmentation de 20 % des surfaces entre 2000 et 2010

Les exploitants de la région se diversifient et cultivent de plus en plus d'autres céréales que le blé tendre ou le maïs grain. En 10 ans, ces cultures ont gagné 46 180 ha, soit une augmentation de 20 % contre 14 % au niveau national.

Le nombre de producteurs a diminué plus nettement qu'au niveau national (- 25 % contre -20 % France entière). La surface moyenne a progressé de 3 hectares en 10 ans alors qu'elle est restée stable au niveau national.

282 800 ha en 2013 pour 1,6 million de tonnes

En 2013, les surfaces en «autres céréales» s'établissent à 282 810 ha, soit une progression de près de 10 000 ha. Cette hausse s'explique en partie par la forte progression de l'orge (25 185 ha) et du triticales (9 930 ha), malgré le recul très important du blé dur (-31 000 ha).

CHAMP & MÉTHODE :

La dénomination «autres céréales» inclut le blé dur, l'orge, le seigle, l'avoine, le triticales, le sorgho, les autres céréales mélangées ou non.

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, %

	Nb exploitations en cultivant	Part dans l'ensemble des exploitations	Surface de culture	Part de la surface, dans la SAU des exploitations en cultivant	Dont surface en orges	Dont surface en triticales
Charente	2 793	43	30 434	13	17 079	4 319
Charente-Maritime	3 798	52	60 713	18	30 374	585
Corrèze	1 731	33	7 943	6	16 563	9 535
Creuse	2 340	51	21 645	9	24 081	6 163
Dordogne	3 168	36	22 106	12	8 552	10 099
Gironde	361	4	2 919	12	776	1 022
Landes	657	11	2 851	8	480	1 598
Lot-et-Garonne	1 743	24	12 773	11	5 738	2 162
Pyrénées-Atlantiques	1 363	11	4 329	7	746	2 921
Deux-Sèvres	3 150	49	39 626	12	1 387	5 172
Vienne	2 858	55	48 137	14	5 614	12 721
Haute-Vienne	2 255	47	19 437	9	5 469	10 948
Région	26 217	32	272 915	12	116 860	67 244
France métropolitaine	188 124	38	2 712 539	12	1 574 621	383 257
Part de la région dans la France	14	-	10	-	7	18

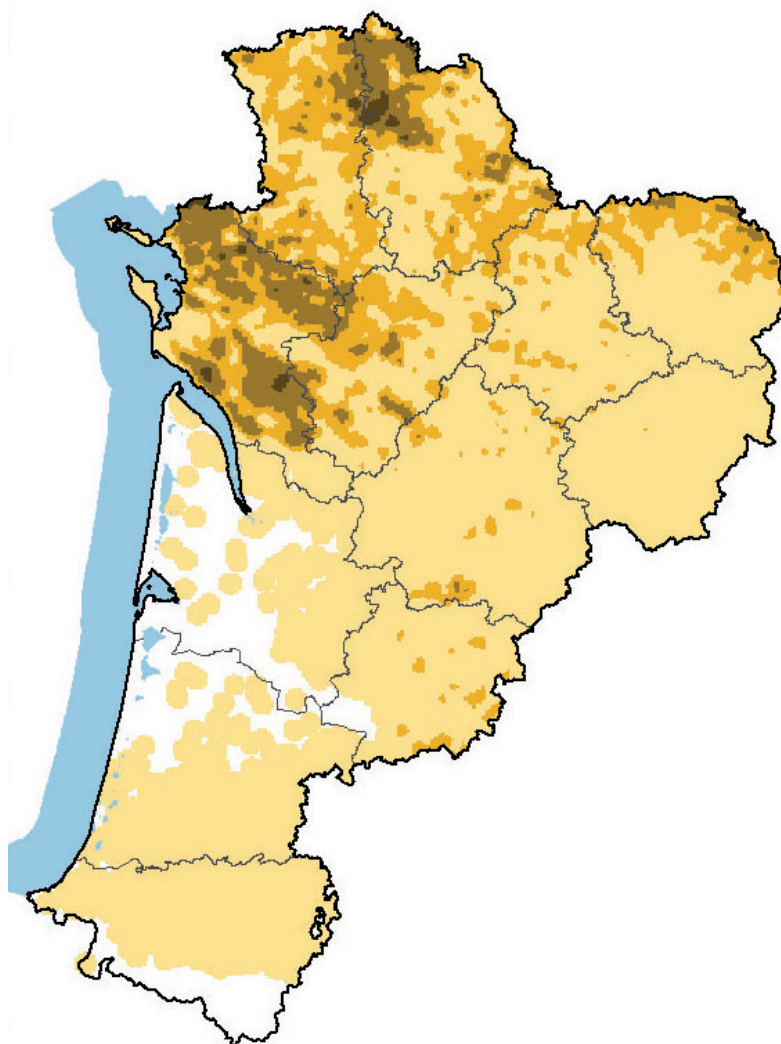
Source : Agreste - RA 2010

S : secret statistique

Répartition de la culture des autres céréales en 2010

Surface en autres céréales (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins de 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de la culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010

■ Du colza principalement dans le nord de la région

En 2010, le colza couvre dans la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, une surface de 117 400 hectares ce qui correspond à 8 % de la surface nationale. Cette culture est surtout présente dans le nord de la région. Les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres concentrent 70 % du total régional. Elle est quasiment absente en Corrèze et représente une surface inférieure à 1 000 ha dans trois autres départements (Landes, Gironde et Pyrénées-Atlantiques). Dans les exploitations qui pratiquent cette culture, le colza occupe en moyenne 14 % de la surface agricole utilisée (SAU), entre 5 et 19 % selon les départements.

6 500 producteurs en 2010

Dans la région, 8 % des exploitations recensées en 2010 ont implanté du colza avec des disparités selon les départements. Cette part atteint 39 % dans la Vienne. Plus des 2/3 de la surface (69 %) sont cultivés par des exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux (79 % en Vienne). La superficie moyenne en colza par exploitation en cultivant varie beaucoup d'un département à l'autre avec une fourchette comprise entre 4 hectares (Pyrénées-Atlantiques) et 27 hectares (Vienne).

Concentration de la production entre 2000 et 2010

En 10 ans, la surface régionale en colza a gagné 11 000 ha, soit une

progression de 10 %. Au niveau national, la hausse est beaucoup plus marquée (+ 24 %). Sur cette période, la concentration de la culture s'est accrue. En effet, la surface a augmenté de près de 14 000 ha dans la Vienne et de 2 500 ha dans les Deux-Sèvres alors qu'elle a diminué sensiblement dans les deux départements charentais. Sur la même période, le nombre de producteurs de colza a baissé de façon notable (- 15 %). Ainsi, la surface moyenne par exploitation en ayant progressé, passant de 14 à 18 ha.

Baisse exceptionnelle des surfaces en 2013

En 2013, la surface régionale en colza a enregistré une baisse exceptionnelle, liée à des difficultés de mise en place de la culture. Elle s'est réduite à 81 700 ha. Cette évolution a touché principalement les gros départements producteurs. La récolte a été en conséquence faible, 222 800 tonnes avec un rendement de 27 q/ha en moyenne contre 30 q/ha au niveau national. Le rendement moyen le plus élevé a été obtenu en Charente-Maritime (32 q/ha).

CHAMP & MÉTHODE :

Le colza est une plante cultivée principalement pour sa graine riche en huile. Le colza alimentaire est inclus dans cette dénomination.

Le nombre d'exploitations et les surfaces (en hectares) sont ceux connus aux RA 2000 et 2010. Les rendements (en quintaux par hectare) sont issus de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, q/ha, %

	Nb exploitations en cultivant en 2010	Part dans l'ensemble des exploitations en 2010	Surface de culture en 2010	Part surface dans la SAU des exploitations en cultivant	Evolution surfaces 2010/2000	Rendement 2013
Charente	469	7	6 950	11	-50	30
Charente-Maritime	1 056	14	13 422	10	-28	32
Corrèze	6	0	32	5	s	28
Creuse	127	3	1 787	10	s	22
Dordogne	304	4	3 250	12	33	22
Gironde	61	1	674	8	s	25
Landes	86	1	401	7	s	25
Lot-et-Garonne	548	8	6 632	12	131	25
Pyrénées-Atlantiques	224	2	947	8	s	25
Deux-Sèvres	1 540	24	27 211	14	10	29
Vienne	2 023	39	55 081	19	34	25
Haute-Vienne	62	1	1 018	9	s	25
Région	6 506	8	117 406	14	10	27
France métropolitaine	72 885	15	1 463 869	15	24	30
Part de la région dans la France	9	-	8	-	-	-

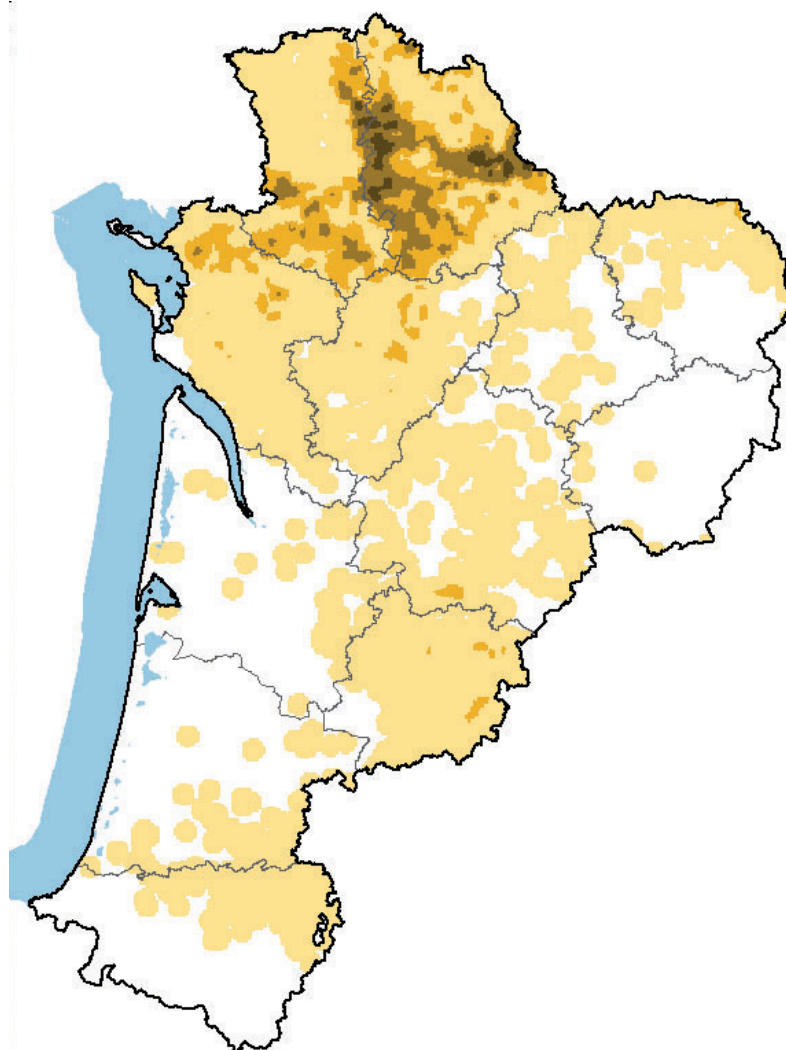
S : secret statistique

Sources : RA 2000 et 2010 - Statistique agricole annuelle 2013

Répartition de la culture de colza en 2010

Surface en colza (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins de 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de la culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



■ La région en tête pour le tournesol

En 2010, le tournesol couvre une surface de 240 500 hectares ce qui correspond à 35 % de la surface nationale et place la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes au 1^{er} rang français. Cette culture est surtout présente dans deux zones géographiques distinctes : d'une part, les quatre départements du nord-ouest de la région, représentant 75 % de la surface régionale, et d'autre part le Lot-et-Garonne et la Dordogne qui regroupent 20 % des surfaces en tournesol de la région. Dans les autres départements, le tournesol est cultivé mais sur des surfaces bien moindres.

Plus de 16 000 producteurs en 2010

Sur la région, 19 % des exploitations recensées en 2010 cultivent du tournesol. Cette part masque des disparités selon les départements. Elle dépasse 50 % en Charente-Maritime. Plus de la moitié de la surface régionale (58 %) a été implantée par des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (75 % en Vienne). La superficie moyenne par exploitation productrice varie fortement d'un département à l'autre avec une fourchette comprise entre 6 hectares (Corrèze, Landes, Pyrénées-Atlantiques) et 18 hectares (Vienne, Haute-Vienne).

Concentration de la production entre 2000 et 2010 ...

En 10 ans, la surface régionale en tournesol a légèrement régressé (-3 %)

perdant un peu plus de 7 000 ha. Ce recul a plus touché le nord de la région. Les surfaces ont, au contraire, progressé dans le Lot-et-Garonne et en Dordogne. Sur la même période, le nombre de producteurs de tournesol s'est lui sensiblement réduit (-15 %). Ainsi, la surface moyenne par exploitation en ayant est passée de 13 ha à 15 ha.

...et progression des surfaces depuis 2010

En 2013, profitant de la baisse des surfaces en colza, les surfaces en tournesol ont progressé de 28 000 ha par rapport à 2010 pour atteindre 268 500 ha. Parmi les départements gros producteurs, la hausse est surtout sensible dans la Vienne et les Deux-Sèvres ainsi que dans le Lot-et-Garonne et la Dordogne. Ces 4 départements totalisent une augmentation de 23 800 ha. Avec une récolte de 543 000 tonnes, le rendement est de 20 q/ha en moyenne, proche de celui observé au niveau national. Les meilleurs résultats sont enregistrés dans les départements du sud de la région sans dépasser toutefois 22 q/ha.

CHAMP & MÉTHODE :

Le tournesol est une plante cultivée pour son huile et son tourteau. Le tournesol non alimentaire est inclus dans cette dénomination. Le nombre d'exploitations et les surfaces (en hectares) sont ceux connus aux RA 2000 et 2010. Les rendements (en quintaux par hectare) sont issus de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, q/ha, %

	Nb exploitations en cultivant en 2010	Part dans l'ensemble des exploitations en 2010	Surface de culture en 2010	Part de la surface, dans la SAU des exploitations en cultivant	Evolution des surfaces 2010/2000	Rendement 2013
Charente	2 835	44	45 132	20	9	18
Charente-Maritime	3 954	54	58 664	18	-1	21
Corrèze	4	0	24	4	s	20
Creuse	76	2	978	10	s	17
Dordogne	1 133	13	14 208	16	37	21
Gironde	337	4	4 151	16	149	22
Landes	409	7	2 626	10	477	22
Lot-et-Garonne	2 672	37	35 134	20	60	22
Pyrénées-Atlantiques	210	2	1 184	10	910	21
Deux-Sèvres	2 001	31	34 078	15	-28	21
Vienne	2 385	46	42 803	15	-29	19
Haute-Vienne	83	2	1 490	12	-51	17
Région	16 099	19	240 473	17	-3	20
France métropolitaine	47 764	10	691 870	15	-4	20
Part de la région dans la France	34	-	35	-	-	-

S : secret statistique

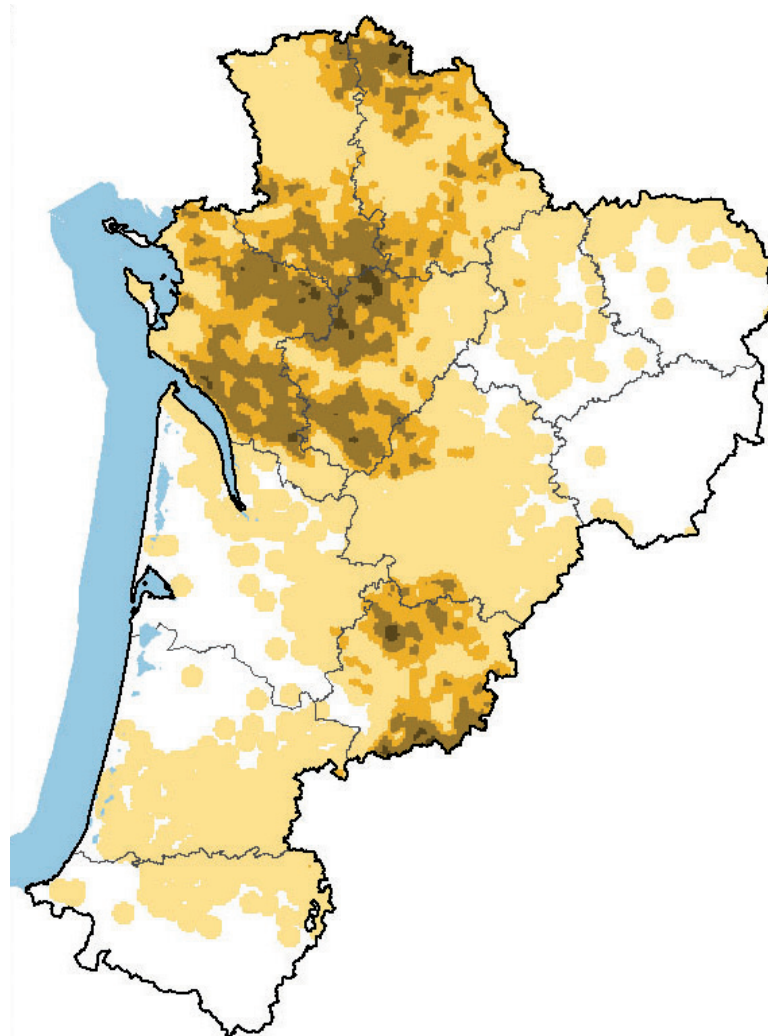
Sources : RA 2000 et 2010 - Statistique agricole annuelle 2013



Répartition de la culture de tournesol en 2010

Surface en tournesol (ha) par km² de territoire

- 20 ha ou plus
- 10 à moins 20 ha
- 5 à moins de 10 ha
- Moins de 5 ha
- Absence de la culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



■ La moitié de la SAU consacrée à la production fourragère

L'herbe occupe 45 % des surfaces agricoles de la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Avec le maïs fourrage ou ensilage et les autres fourrages annuels, ce sont près de la moitié des surfaces agricoles qui fournissent des fourrages, comme au niveau national.

Les prairies, enjeu d'autonomie fourragère et enjeu environnemental

La proportion d'herbe dans la surface agricole utilisée (SAU) varie de 15 % dans les Landes à 91 % en Corrèze. Les prairies, surtout permanentes, sont très majoritaires dans les zones d'élevage extensif et de montagne où la place des cultures est moindre. Les prairies temporaires, semées en rotation de moins de cinq ans avec des cultures, dominent uniquement dans les trois départements où les céréales-oléagineux-protéagineux sont très présents : la Vienne, les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne. Les Pyrénées-Atlantiques se distinguent par l'importance d'estives ou d'alpages sous baux pastoraux : près de la moitié des prairies permanentes du département sont des pacages collectifs.

Les prairies contribuent largement à l'autonomie fourragère des élevages. Elles ont également un impact positif sur la qualité des sols, la biodiversité et les paysages. Le maintien des prairies permanentes est par ailleurs encouragé

au titre du verdissement de la nouvelle politique agricole commune (PAC).

Le maïs fourrage et ensilage constitue la deuxième ressource fourragère loin derrière l'herbe. Il occupe 4 % de la SAU (contre 5 % au niveau national). Il est moins souvent irrigué que le maïs grain. Les autres fourrages annuels tels le pois protéagineux représentent seulement 0,5 % de la SAU.

CHAMP & MÉTHODE :

La prairie permanente a obligatoirement plus de 6 ans. Elle constitue un système d'affourage extensif sur des terres occupées a priori de façon pérenne.

La prairie temporaire (définition SAA) : il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (raygrass anglais, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20 % de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.

Chiffres clés

Unités : ha, %

	Surfaces en herbe (y compris pacages collectifs et prairies hors exploitations agricoles)	Part des surfaces en herbe dans la SAU	Part des prairies permanentes dans les surfaces en herbe	Surfaces en maïs fourrage et ensilage	Part du maïs fourrage et ensilage dans la SAU	Autres fourrages annuels
Charente	110 885	30	52	12 000	3	1 900
Charente-Maritime	78 571	18	72	5 800	1	2 550
Corrèze	211 310	91	84	4 000	2	320
Creuse	273 860	84	81	10 500	3	360
Dordogne	219 770	59	74	16 000	4	1 000
Gironde	70 440	26	90	2 700	1	140
Landes	31 715	15	50	7 000	3	200
Lot-et-Garonne	60 670	21	49	10 200	4	1 900
Pyrénées-Atlantiques	295 205	68	77	26 000	6	200
Deux-Sèvres	174 640	38	44	32 000	7	6 900
Vienne	113 826	24	35	11 550	2	4 600
Haute-Vienne	252 960	79	67	17 600	5	720
Région	1 893 852	45	69	155 350	4	20 790
France métropolitaine	12 706 568	44	73	1 480 538	5	217 531
Part de la région dans la France	15	-	-	10	-	10

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle 2013



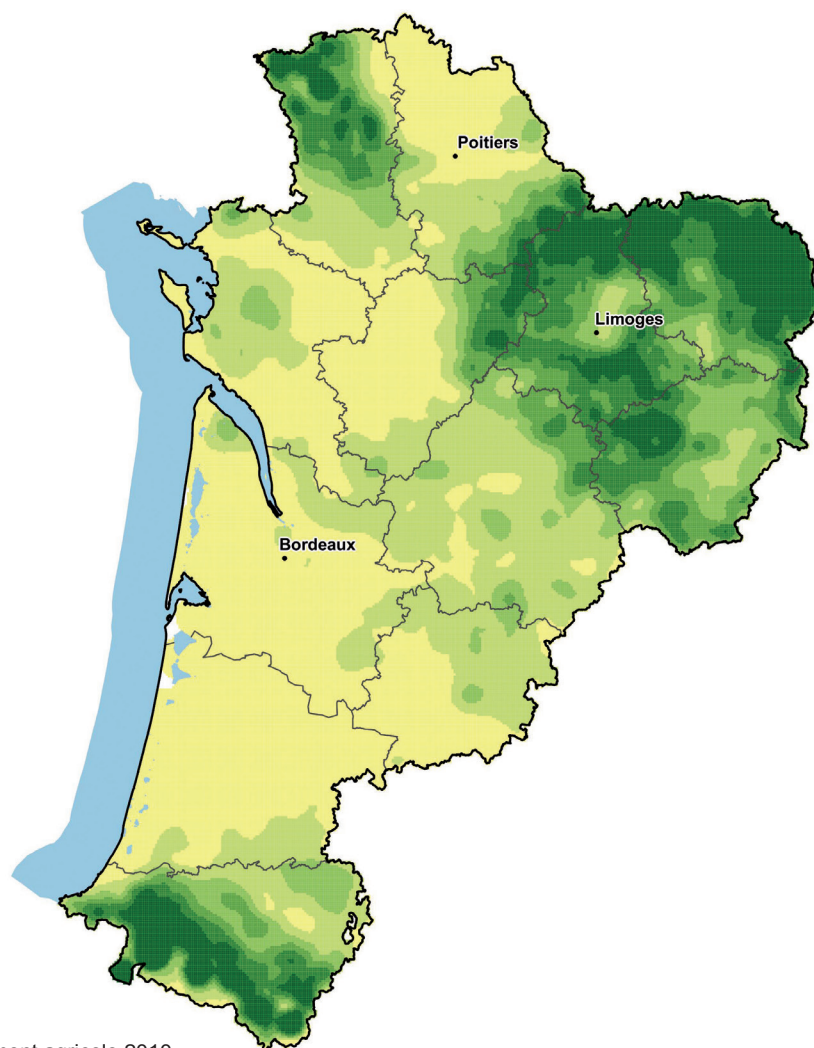
LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Prairies et productions fourragères

Les prairies très présentes
sur une large part
du territoire

Densité de prairies en ha au km²

- Moins de 10
- De 10 à 20
- De 20 à 30
- De 30 à 40
- De 40 à 50
- Plus de 50



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



■ Un vignoble de qualité et de renommée

Avec un vignoble de plus de 140 000 hectares, la région a placé depuis de nombreuses décennies sa production viticole sous le signe de la qualité. Les cinq départements de l'ancienne région Aquitaine, regroupent près de 99 % des surfaces régionales en Appellation d'origine contrôlée (AOC) ou Appellation d'origine protégée (AOP). Le département de la Gironde concentre près de 80 % des viticulteurs de la région ayant un signe officiel de qualité AOC ou AOP.

La viticulture de la nouvelle région présente une très grande diversité. Réputée pour les grands vins classés du Bordelais, la région est également la terre de vignobles originaux, variés et typés répartis sur l'ensemble du territoire.

Presque toutes les appellations présentent dans la région préconisent l'assemblage des cépages « bordelais » traditionnels : Merlot, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc pour les rouges, Sémillon, Sauvignon et Muscadelle pour les blancs.

Les différences se manifestent avec la proportion de chaque cépage, et l'appoint éventuel de cépages complémentaires. Pour les vins rouges, le

Malbec ou Côt est souvent accepté dans des proportions plus ou moins marquées, le Petit Verdot ou la Carménère sont présents dans certaines appellations bordelaises, le Gamay et le Pinot Noir font partie des cépages que l'on retrouve dans les vins du Haut-Poitou et le Pineau d'Aunis dans ceux de la zone Anjou-Nord-Deux-Sèvres. Les blancs secs utilisent davantage de Sauvignon, additionné parfois d'Ugni blanc, de Colombard, de Chardonnay, de Chenin ou de Merlot blanc. Les moelleux préfèrent le Sémillon.

CHAMP & MÉTHODE :

Les surfaces et productions sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Le nombre d'exploitations est issu du recensement agricole 2010.

AOP : appellation d'origine protégée.

AOC : appellation d'origine contrôlée.

Chiffres clés

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Surface en production AOP	Rendement	Surface en production AOP	Rendement	Surface en production AOP	Rendement	Surface en production AOP	Rendement	Surface en production AOP	Rendement
Charente	990	67	854	74	1 387	49	834	73	831	65
Dordogne	11 919	47	11 752	46	11 174	48	11 063	44	10 904	33
Gironde	118 036	49	114 898	49	110 710	50	112 878	47	113 725	34
Landes	367	48	368	55	732	74	309	53	331	33
Lot-et-Garonne	5 105	54	4 944	52	4 630	55	4 611	50	4 603	41
Pyrénées Atlantiques	2 273	38	2 282	43	2 241	44	2 264	43	2 256	32
Deux-Sèvres	664	64	651	65	636	61	659	54	652	59
Vienne	709	63	713	54	585	60	584	47	524	54
Région	140 201		136 602		132 305		133 330		133 941	
France métropolitaine	456 421		447 207		434 451		438 427		437 878	
Part de la région dans la France	31		31		31		30		31	

Unités : ha, hl/ha, %

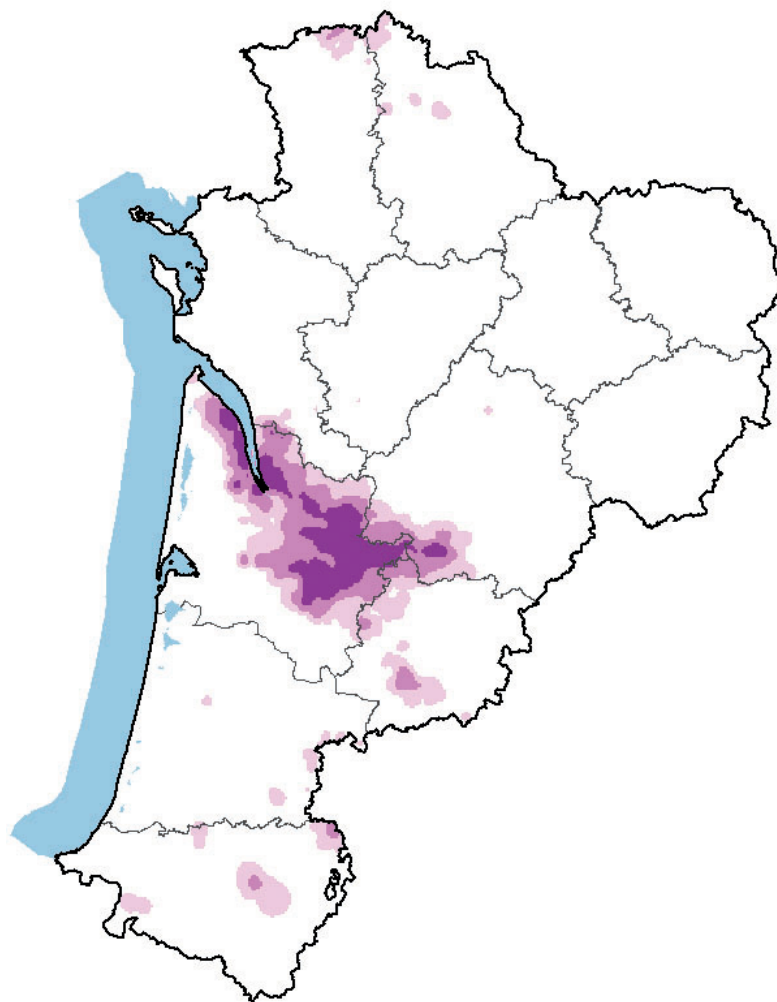
Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle de 2009 à 2013



Vignoble AOP en 2010 : la trame pourpre

Vignoble AOP en ha au km²

- 28 et plus
- 6 à moins de 28
- Moins de 6



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



Vins sans indication géographique, 4 hectares sur dix ont disparu en 5 ans

Une nouvelle réglementation européenne

En 2008, les règles de présentation des vins ont évolué. Pour rapprocher les vins de la réglementation qui prévaut dans l'Union européenne pour le reste de l'agro-alimentaire, les appellations d'origine contrôlée (AOC) et les vins de pays sont invités à reformuler leurs décrets dans le cadre des appellations d'origine protégée (AOP) et des indications géographiques protégées (IGP).

Par ailleurs, constatant que le développement des marchés internationaux concerne davantage les vins identifiés par un cépage que ceux identifiés par une indication d'origine, l'Union Européenne a décidé de déconnecter la présence de certains signes de qualité de l'indication d'une origine. Ainsi, moyennant un agrément des opérateurs, les vins hors AOP/IGP c'est-à-dire les vins sans indication géographique (VSIG) peuvent être commercialisés avec la mention du cépage et/ou du millésime.

Cette nouvelle catégorie remplace l'ancienne catégorie des vins de table, dénommés auparavant vins de consommation courante (VCC).

Vins sans IG et vins à appellation cohabitent

En Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes la catégorie des vins sans indication géographique représente en moyenne 4 % des superficies et 2 %

des volumes revendiqués. La majeure partie des surfaces recensées se situe au sein des bassins viticoles à appellation (Cognac et vins de Bordeaux).

Sur ces 4 premières campagnes d'existence de cette catégorie, les surfaces comme les volumes fluctuent. Depuis 2011, la part des VSIG ne cesse de décroître, en raison d'un ajustement constaté en Poitou-Charentes où les surfaces s'établissent à 3 000 hectares en 2013 contre 7 000 hectares en 2009.

Avec 193 000 hl revendiqués en 2013, la production est très orientée vers le «rouge», elle y contribue pour les deux tiers des volumes produits. Merlot et cabernet sauvignon sont les cépages dominants. Les transactions en vrac au départ de la propriété constituent le mode de commercialisation principal de ces produits, représentant les trois quarts des volumes échangés.

La création des VSIG dans la région comme en France, et particulièrement des VSIG de cépages, ne s'est pas traduite par une explosion des ouvertures de marchés. Les VSIG de cépages qui devaient être une arme à l'export sont vendus majoritairement sur le marché français.

CHAMP & MÉTHODE :

Les surfaces et productions sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

		Surface en production					Unité : ha, %
	2009	2010	2011	2012	2013		
Aquitaine	3 577	5 258	6 658	4 532	3 452		
Limousin	200	175	141	138	136		
Poitou-Charentes	7 233	6 366	4 809	3 427	3 055		
Région	11 010	12 069	11 608	8 097	6 643		
France métropolitaine	41 072	42 695	49 466	39 483	40 368		
Part de la région dans la France	27	28	23	21	16		

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle de 2009 à 2013



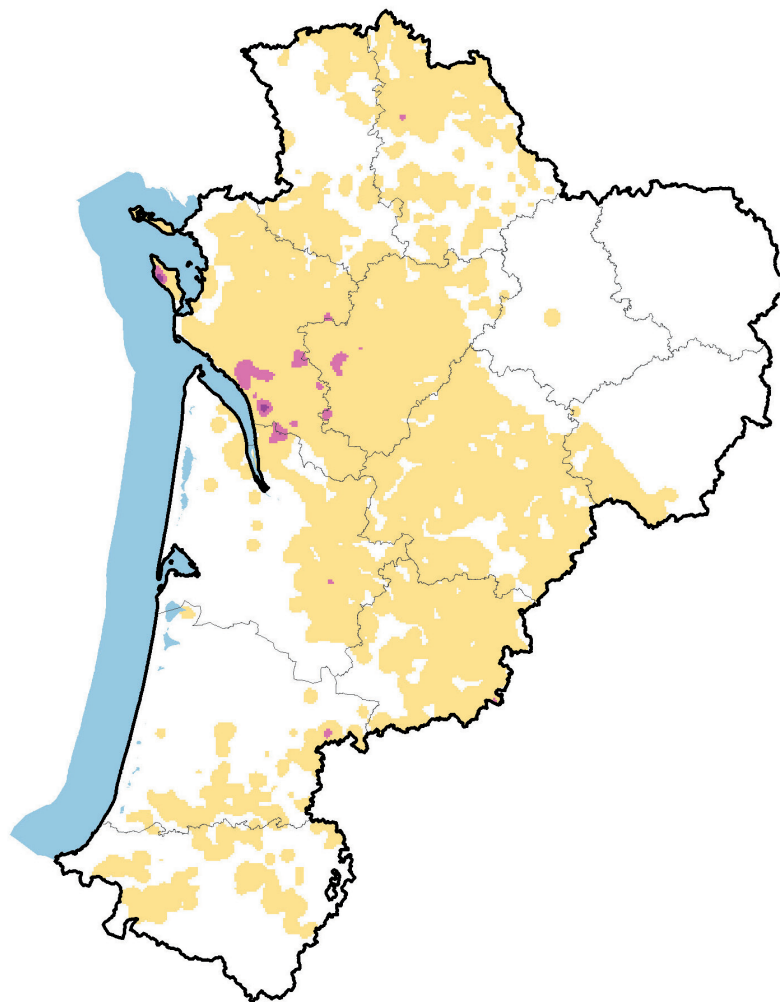
LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Vignoble sans indication géographique

Vin sans indication géographique en 2010 : de très petites surfaces présentes sur la moitié du territoire

Vignoble sans IG en ha par km²

- 2 ha ou plus
- 1 à moins de 2 ha
- Moins de 1 ha
- Absence de culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



Cognac et Armagnac, si proches et si éloignés à la fois

Bien que le cépage Ugni Blanc les rapprochent, Cognac et Armagnac, deux eaux-de-vie de la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, deviennent de plus en plus des cousins éloignés. Si la distillation les distingue, en continu pour l'Armagnac, en double chauffe pour le Cognac, elle n'est plus aujourd'hui la principale différence.

Le vignoble flambe en Cognac ...

Mondialement connu, le Cognac, produit emblématique des deux départements charentais, est un acteur essentiel de l'économie agricole de la région. Son vignoble couvre une superficie de 75 150 hectares au recensement agricole 2010. C'est la surface viticole réservée à la distillation d'eaux-de-vie la plus vaste du monde. Elle s'étale en cercles concentriques autour de deux villes principales Cognac et Gémézac.

La zone de « Grande Champagne » demeure une région très viticole avec 60 % des terres agricoles implantées en vignes contre 50 % en « Borderies ». Toutefois c'est dans les « Fins Bois » que l'on trouve le plus d'exploitations ayant des surfaces aptes à la production de Cognac. La surface en Cognac des deux îles (Ré et Oléron) couvre 85 % des surfaces classées en « Bois ordinaires ».

À l'image des grands vignobles, le Cognac a connu au cours des dix dernières années, les mêmes évolutions, à savoir : progression des surfaces moyennes par exploitation, essor des formes sociétaires et une externalisation accrue du travail.

Le Cognac est commercialisé à 97 % à l'export. C'est l'une des plus belles

réussites françaises à l'étranger avec un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros pour 159 millions de bouteilles exportées. Corollaire à cette bonne santé économique, sur le marché foncier, les crus les plus prestigieux demeurent toujours très recherchés et leurs prix très élevés.

... mais s'éteint en Armagnac

A l'opposé, dans le Sud-Ouest, entre 2000 et 2010, le vignoble des productions de double fin, eaux-de-vie Armagnac ou Floc, est quasiment divisé par trois, là où celui destiné à la production directe de vin ne marque qu'un léger repli.

Les producteurs landais, tout comme leurs voisins du Lot-et-Garonne et du Gers, délaissent de plus en plus l'Armagnac. Baco et Ugni Blanc, cépages privilégiés pour la production d'eaux-de-vie, se replient bénéficiant de primes à l'abandon définitif. Au total, sur les 6 000 ha qui lui étaient consacrés sur cette zone en 2000 (12 000 ha en 1995), on n'en compte en 2010 plus que 2 200, dont moins de 500 hectares en Aquitaine.

Le mode d'exploitation dit individuel domine en effectif comme en surface. L'âge moyen du chef d'exploitation est de 59 ans. Côté reprise des exploitations, en 2010, huit sur dix n'avaient pas de repreneur. La question d'une disparition possible de l'Armagnac mérite donc d'être posée à moyen terme.

CHAMP & MÉTHODE :

Les surfaces et productions sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Le nombre d'exploitations est issu du recensement agricole 2010.

Chiffres clés

Unités : ha, hl/ha, %											
Eaux-de-vie	2009		2010		2011		2012		2013		
	Surface en production	Rendement	Surface en production	Rendement	Surface en production	Rendement	Surface en production	Rendement	Surface en production	Rendement	
Charente	36 518	100	37 037	107	37 281	116	37 414	97	37 635	102	
Charente-Maritime	32 664	102	33 836	107	34 737	120	35 340	106	35 467	107	
Dordogne	22	69	22	70	12	95	12	92	21	102	
Landes	434	97	436	90	403	92	493	63	395	66	
Région	69 638	-	71 336	-	72 475	-	73 294	-	73 543	-	
France métropolitaine	71 353	-	72 999	-	74 276	-	75 006	-	75 125	-	
Part de la région dans la France	98	-	98	-	98	-	98	-	-	-	

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle de 2009 à 2013



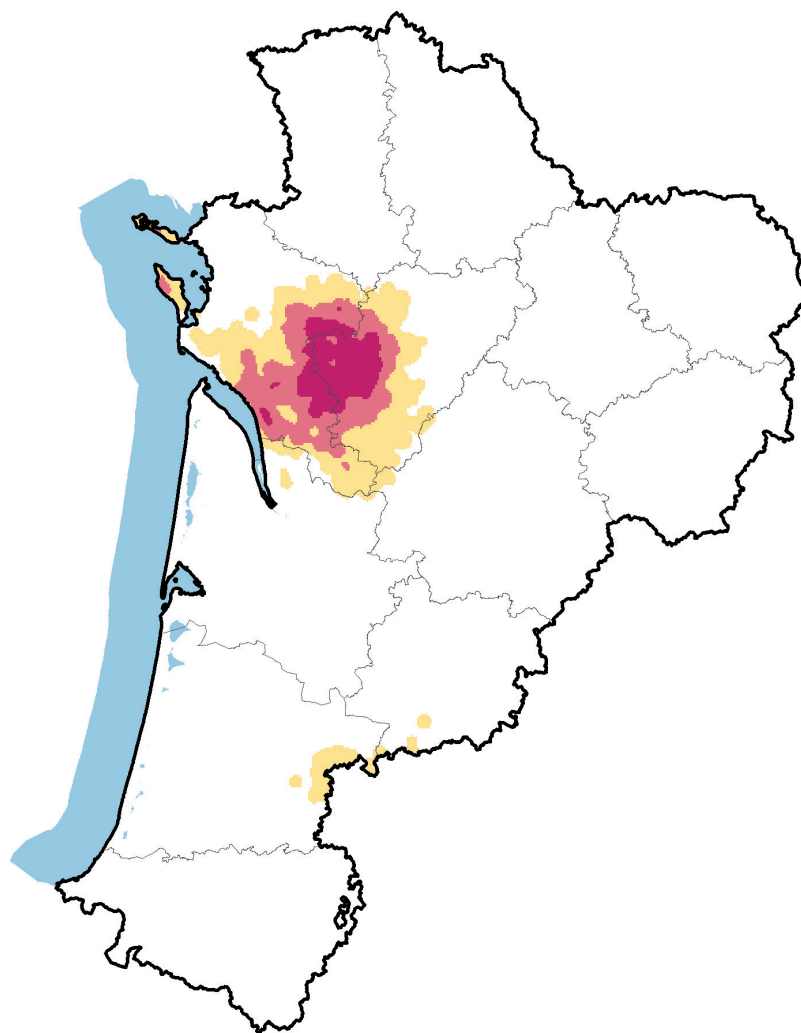
LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Vignoble pour eaux-de-vie

Eaux-de-vie : un bassin
de production très
concentré en 2010

Vignoble de vin pour eaux-de-vie en ha par km²

- 20 ha ou plus
- 5 à moins de 20 ha
- moins de 5 ha
- Absence de culture



©IGN BdCarto et BdCarthage - Source : Agreste - recensement agricole 2010



■ La pomme, production traditionnelle concentrée sur trois bassins

En 2013, la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est la seconde région française de production de pommes (premier fruit consommé en France) derrière Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les pommiers, troisième verger régional derrière la prune à pruneaux et la noix, totalisent 19 % des surfaces nationales. Les vergers se concentrent principalement dans les vallées de la Garonne et de la Dordogne, sur les plateaux du Haut-Limousin et la Gâtine dans les Deux-Sèvres.

Le verger poursuit sa restructuration

La production de pommes s'inscrit depuis longtemps dans un mouvement de concentration. Entre les recensements 2000 et 2010, la région a perdu 30 % de ses producteurs et près du cinquième de ses surfaces.

La filière tend par ailleurs à se spécialiser. Pour trois exploitations sur cinq, la production fruitière représente les deux tiers de l'activité agricole. Le poids de ces structures est important : elles cultivent 85 % du verger régional. Les exploitations de polyculture élevage spécialisées représentent 30 % de l'effectif des pomiculteurs et 11 % du verger.

La pomme du Limousin : un label de qualité

La diversité des terroirs bénéficie à une large gamme variétale et de haute qualité. Alors que les variétés bicolores se sont imposées en Lot-et-Garonne et dans la vallée de Dordogne, le groupe des Golden qui représente les trois quarts des surfaces en pommes domine autour du bassin de Brive-la-Gaillarde entre Corrèze, Haute-Vienne et Nord Dordogne. La «pomme du Limousin» qui met en valeur cette Golden d'altitude est la seule pomme française à avoir obtenu une appellation d'origine protégée (AOP).

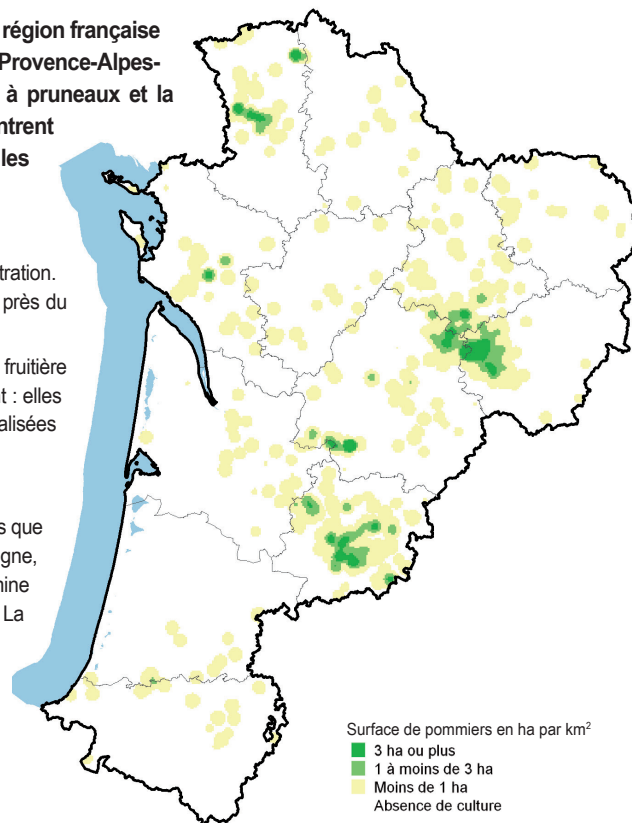
Chiffres clés

Unités : nombre, ha, millier de tonnes, %

	Nombre d'exploitations	Superficie de la culture	Production récoltée
Charente	29	P	P
Charente-Maritime	52	P	P
Corrèze	247	1 520	55,6
Creuse	27	59	2,0
Dordogne	146	1 686	90,9
Gironde	42	172	9,8
Landes	23	56	3,1
Lot-et-Garonne	257	1 805	106,0
Pyrénées-Atlantiques	33	78	4,4
Deux-Sèvres	71	P	P
Vienne	21	P	P
Haute-Vienne	79	553	18,8
Région	1 027	7 240	329,1
France métropolitaine	7 600	37 597	1 688,6
Part de la région dans la France	14	19	19

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

P : partiel culture non estimée dans la région



©IGN GEOLFA et BdCarthage ; source Agreste - Recensement agricole 2010

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010. Les surfaces et la production sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.



■ Pruneau d'Agen : le fruit d'un terroir

Premier verger régional, le verger de pruniers est également le premier verger français pour cette espèce avec plus de 10 000 ha, en 2013. Destiné en quasi-totalité à la production de prunes à pruneaux, le verger se concentre dans les vallées du Lot et de la Garonne. Culture ancestrale en Lot-et-Garonne, le département détient plus de 80 % des surfaces régionales de pruniers.

La prune à pruneau entre Garonne et Dordogne

Suite à un important effort de restructuration, à la fois du verger mais également des exploitations, les surfaces se stabilisent. Le verger de prunes d'Ente représente près de 30 % des surfaces fruitières régionales. Le bassin de production rassemble plus de 1 500 producteurs avec une exploitation sur deux spécialisée en arboriculture.

L'IGP, la reconnaissance d'un savoir-faire

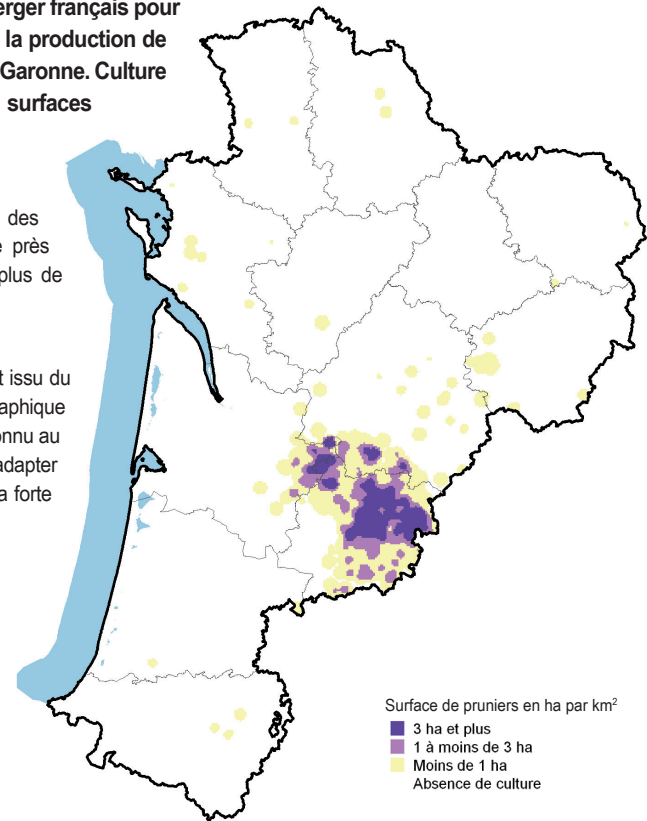
Grâce aux efforts des producteurs et de l'interprofession, le pruneau d'Agen, qui est issu du séchage de la prune d'Ente, a gagné ses lettres de noblesse avec une indication géographique protégée (IGP) obtenue en 2002 qui consacre un produit issu d'un terroir unique reconnu au niveau européen. Les exploitants, tout en respectant un savoir-faire ancien, ont su s'adapter aux progrès techniques pour faire face aux nouveaux producteurs européens et à la forte concurrence des produits de Californie, du Chili et d'Argentine.

Chiffres clés

	Unités : nombre, ha, millier de tonnes, %		
	Nombre d'exploitations	Superficie de la culture	Production récoltée
Charente	8	P	P
Charente-Maritime	21	P	P
Corrèze	28	P	P
Creuse	5	P	P
Dordogne	160	927	8,3
Gironde	84	883	8,8
Landes	10	0	0,0
Lot-et-Garonne	1 163	8 444	86,1
Pyrénées-Atlantiques	8	0	0,0
Deux-Sèvres	12	P	P
Vienne	13	P	P
Haute-Vienne	6	P	P
Région	1 518	10 261	103,3
France métropolitaine	5 862	11 878	114
Part de la région dans la France	26	86	91

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

P : partiel culture non estimée dans la région



©IGN GEOLFA et BdCarthage ; source Agreste - Recensement agricole 2010

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010. Les surfaces et la production sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.



■ Le dynamisme du verger de fruits à coque

Ensemble, noyers, noisetiers et châtaigniers couvrent le tiers de la surface fruitière régionale avec 11 700 hectares en 2013. La région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se classe à la seconde place derrière Auvergne et Rhône-Alpes pour la production de fruits à coque.

Première région française pour la noisette...

Avec près de 3 000 ha de noisetiers en 2013, la région est la principale zone de production française de noisettes. Le Lot-et-Garonne est ainsi le premier département français pour cette production, avec 46 % des surfaces nationales. Au cœur du Haut-Agenais, Cancon s'est imposé comme le principal centre de traitement de la noisette en France.

... au second rang pour la noix ...

Les noyers couvrent 64 % de la surface régionale en fruits à coque. Dynamique, le verger de noyer ne cesse de se développer : entre les recensements 2000 et 2010, les surfaces ont progressé de 40 %. Le département de la Dordogne concentre à lui seul deux tiers des surfaces et cinq producteurs sur sept. C'est le deuxième département de production après l'Isère. Inscrite dans l'histoire et le paysage du Périgord, la noix fait partie du patrimoine culturel et gastronomique régional. En 2002,

l'appellation d'origine protégée (AOP) «Noix du Périgord» obtenue pour la noix fraîche, la noix sèche et le cerneau de noix, est venue reconnaître la qualité et les savoir-faire liés à ce produit.

2 200 exploitations cultivent des noyers en 2010, en complément de l'élevage ou de la polyculture élevage pour plus de la moitié des producteurs.

... au troisième rang pour la châtaigne

Les vergers de châtaigniers couvrent près de 1 300 hectares en 2013 plaçant la région au troisième rang français pour cette production derrière Auvergne-Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. La région compte 440 producteurs en 2010, dont la moitié est spécialisée en cultures fruitières.

CHAMP & MÉTHODE :

Seuls sont recensés les vergers exploités : arbres et sols entretenus. Les noyeraies et châtaigneraies non exploitées pour le fruit sont exclues.

Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010. Les surfaces et la production sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

	Nombre d'exploitations en cultivant *	Noix		Noisette		Châtaigne	
		Superficie	Production récoltée	Superficie	Production récoltée	Superficie	Production récoltée
Charente	89	525	1 575	60	132	103	350
Charente-Maritime	40	S	S	62	105	S	S
Corrèze	452	890	1 157	P	P	210	210
Creuse	4	5	7	P	P	0	0
Dordogne	1 720	5 100	6 630	S	S	740	814
Gironde	37	S	S	S	S	S	S
Landes	6	S	S	S	S	S	S
Lot-et-Garonne	210	S	S	2 300	3 450	S	S
Pyrénées-Atlantiques	25	S	S	S	S	S	S
Deux-Sèvres	12	S	S	S	S	S	S
Vienne	25	S	S	33	99	S	S
Haute-Vienne	33	4	5	P	P	80	80
Région	2 653	7 534	10 982	2 923	4 488	1 282	1 698
France métropolitaine	7 547	19 366	35 511	4 682	8 104	7 665	9 185
Part de la région dans la France	39	39	31	62	55	17	18

* Producteurs quel que soit la culture
P : partiel culture non estimée dans la région - S : secret statistique

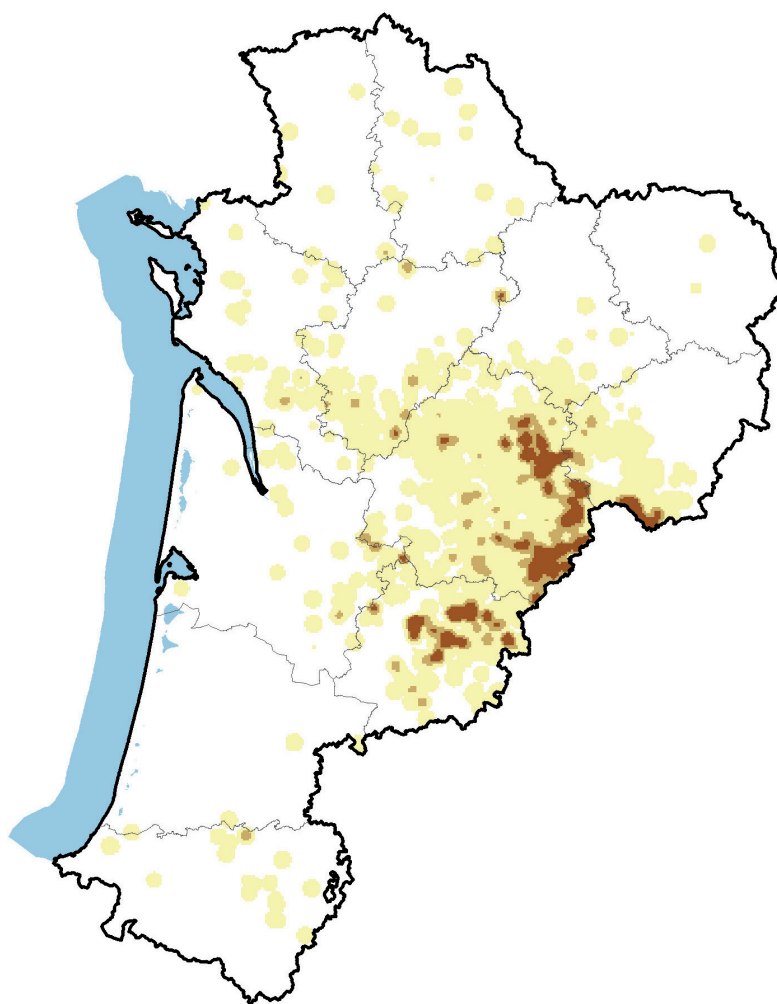
Sources : Agreste - RA 2010 - Statistique agricole annuelle 2013



Un vaste bassin de production en 2010

Surface en fruits à coque en ha par km²

- 2 ha ou plus
- 1 à moins de 2 ha
- Moins de 1 ha
- Absence de culture





Légumes de plein champ sous contrat

Carottes et haricots verts investissent les grandes cultures

Dans la zone des sables humifères des Landes de Gascogne (entre Landes et Gironde), les cultures de carottes et haricots verts connaissent un fort développement depuis plus d'une dizaine d'années. Cultures de plein champ, destinées à l'industrie de transformation, ces productions se sont développées à grande échelle sous l'influence des exploitations céréalières de la Haute-Lande qui introduisent les cultures légumières dans leur assolement. Produites sur de très grandes parcelles également destinées à la culture du maïs, irriguées par d'imposants pivots, la culture et la récolte sont le plus souvent entièrement mécanisées. En 2013, la région totalise 36 % des surfaces françaises de carottes et 29 % des surfaces nationales en haricots verts.

Le melon : quelques très grandes structures

Au nord de la région, principalement dans le nord des Deux-Sèvres et de la Vienne, le melon Charentais s'est fait une place de choix depuis plus de 60 ans. Quelques grandes structures y cultivent plus de la moitié des surfaces régionales. Il est également cultivé en Charente-Maritime et dans le Lot-et-Garonne mais sur des surfaces moindres. Avec un peu plus de

4 400 ha, la région représente en 2013, 27 % de la production nationale. Les terroirs et les savoir-faire des producteurs sont reconnus par deux identifications géographiques protégées (IGP), l'IGP Haut-Poitou et l'IGP Melon du Quercy.

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre d'exploitations est celui connu au recensement 2010. Les surfaces et la production sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Le champ de la carte des haricots, melons, carottes est celui des cantons où la surface cultivée de chacune des cultures est supérieure à 50 ha

La culture ne respectant pas les règles du secret statistique est valorisée par un aplat recouvrant le canton, les autres sont représentées par un diagramme en « camembert » proportionnel à la surface totale cultivée.

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, millier de tonnes, %									
Carotte				Haricot vert			Melon		
	Nombre d'exploitations	Superficie	Production récoltée	Nombre d'exploitations	Superficie	Production récoltée	Nombre d'exploitations	Superficie	Production récoltée
Charente	61	P	P	62	P	P	50	110	2
Charente-Maritime	150	P	P	182	P	P	154	615	10,6
Corrèze	54	P	P	48	P	P	19	P	P
Creuse	23	P	P	18	P	P	3	P	P
Dordogne	108	13,0	0,5	119	80,0	0,8	89	38	0,6
Gironde	115	1 700,0	68,0	116	2 450	24,5	60	23	0,4
Landes	113	2 380,0	95,2	162	3 850	42,4	29	29	0,5
Lot-et-Garonne	80	22,0	0,9	196	350	3,9	330	519	8,7
Pyrénées-Atlantiques	113	12,0	0,5	153	510	5,6	51	3	0
Deux-Sèvres	52	P	P	49	P	P	28	1 820	29,1
Vienne	63	P	P	56	P	P	82	1 250	20,7
Haute-Vienne	78	P	P	67	P	P	18	P	P
Région	1 010	4 249,0	169,3	1 228	7 454	78,7	913	4 411	72,7
France métropolitaine							5 363	14 501	264,5
Part de la région dans la France	9,5	36,0	30,1	15,1	28,9	26,1	17	30	28

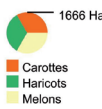
P: partiel culture non estimée dans la région

Sources : Agreste - RA 2010 - Statistique agricole annuelle 2013

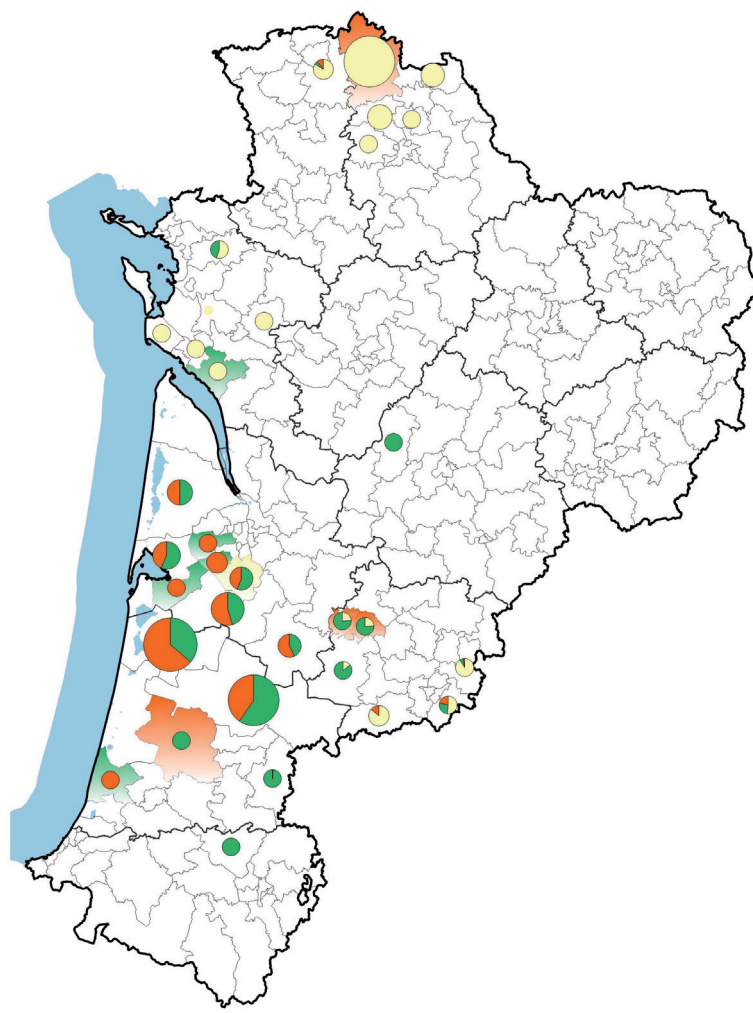


Légumes de plein champ :
des bassins spécialisés

Surface d'une culture au moins (carottes, haricots, melons) > 50 Ha



Surface caviardée pour respecter le secret statistique



©IGN GEOLFA et BdCarthage ; source Agreste - recensement agricole 2010



■ Le premier producteur français de maïs doux

Avec 17 700 hectares de maïs doux cultivés en 2013, soit plus de 90 % des surfaces cultivées en France, la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est de loin la première région productrice au niveau national devant Centre-Val de Loire et Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Une culture bien implantée au sud de la région

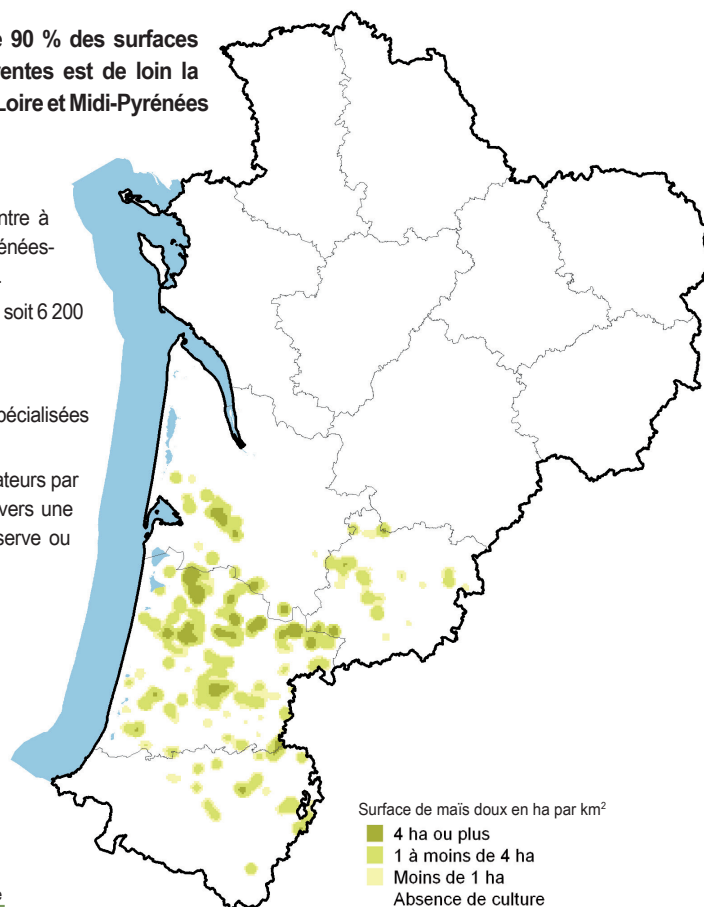
Le département des Landes, premier producteur national et régional, concentre à lui seul près des deux tiers de surfaces suivi de la Gironde (19 %), des Pyrénées-Atlantiques et du Lot-et-Garonne, avec près de 10 % chacun de la sole cultivée.

Entre 2000 et 2010, cette culture a perdu plus de 30 % de ses surfaces cultivées, soit 6 200 hectares, et près du tiers de ses producteurs.

Une culture contractualisée

Trois quarts des surfaces de maïs doux sont cultivées dans des exploitations spécialisées en grandes cultures où il y occupe en moyenne près du quart des surfaces.

Les agriculteurs, producteurs de maïs doux, sont tous partenaires de transformateurs par le biais de contrats de production. Dès leur récolte, les épis sont acheminés vers une unité de transformation où sera assuré le conditionnement du grain, en conserve ou surgelé. Moins de six heures séparent la récolte du conditionnement des épis.



©IGN GEOLFA et BdCarthage ; source Agreste - recensement agricole 2010

Chiffres clés

Unités : nombre, ha, tonne

	Nombre d'exploitations en 2010	Superficie en 2013	Production récoltée en 2013
Ensemble	586	17 736	3 192 550
dont			
Dordogne	7	63	1 134
Gironde	40	3 345	60 210
Landes	304	11 200	201 600
Lot-et-Garonne	72	1 590	28 620
Pyrénées-Atlantiques	129	1 490	26 820
France métropolitaine	2 615	19 622	3 497 594
Part de la région dans la France	22	90	91

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre d'exploitations est celui connu au recensement 2010. Les surfaces et la production sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.